

Le prêtre est un homme d'Eglise

Introduction

En réfléchissant sur ce thème, il est bon de se démarquer ou de dénoncer les images déformées de cette réalité : le prêtre fonctionnaire, clérical, avide de pouvoir et de réaliser une carrière dans cette Eglise, le prêtre marginal, autonome, franc-tireur, individualiste.

Il nous faut chercher une image du prêtre qui « aime l'Eglise » et qui, donnant sa vie au Christ et pour le Christ, se découvre appelé à donner également sa vie pour l'Eglise du Christ. Comment parler de cet amour de l'Eglise ? Comment cet amour peut-il rester juste et ne pas tomber dans la naïveté, dans le militantisme, dans le culte de telle ou telle personnalité ? Comment le situer dans la mesure fixée par Dieu lui-même, dans la « *discreta caritas* », dans la simple humilité qui reconnaît que « tout est créature »¹, dans la louange d'abandon qui affirme que Dieu seul suffit ? En régime catholique, l'amour est toujours signifié dans le corps. Le prêtre est dans le corps de l'Eglise ; il est ordonné au service du corps, pour sa croissance et sa santé. Comment articuler la question du prêtre homme d'une institution et du prêtre au service des personnes ? Pour répondre à cette question difficile, il faut saisir le mystère de l'Eglise et la place du sacerdoce ordonné dans ce mystère. Des tas de questions pratiques sont engagées : l'être engage un agir. Que symbolise la vie d'un homme d'Eglise qui représente sacramentellement le Christ en sa personne ?

Pour aborder notre thème, on peut procéder aussi par apophtegmes et dessiner ainsi le visage ecclésial recherché. On peut y réfléchir à partir des *conseils évangéliques* qui nous mettent tous à la suite du Christ pour lui ressembler, l'imiter et devenir un avec lui. En quoi ces « conseils » sont-ils « pour » le prêtre diocésain et pourquoi ? *Pastores dabo vobis* a des passages étonnants sur ces points.

Envisageons avant tout ce qu'est le mystère de l'Eglise pour situer la présence du prêtre dans cet organisme « sacramental »². Soulignons les attitudes essentielles requises pour le prêtre au sens d'un appel ou des vertus à vivre en fonction du sacrement reçu.

1.1. Dans l'Eglise, le prêtre membre du Corps

Le prêtre est appelé à exercer une mission dans l'Eglise. La perception qu'il a du « mystère » de l'Eglise sera déterminante pour la manière dont il vivra en son sein. Pour être un homme d'Eglise, le prêtre doit aspirer à comprendre ce mystère et à le vivre de l'intérieur. La suite du Christ mène à une conversion (parfois, c'est le propre d'une « deuxième » conversion) de type mystique face à la « personnalité » de l'Eglise. On peut le mettre en évidence dans la vie de plusieurs saints. Devenir un homme d'Eglise, c'est recevoir une grâce d'intimité personnelle qui nous situe dans le lien Christ-Eglise. Quels que soient les canaux et les sources de cette intimité, le corps du sujet est « incorporé » au corps mystique de l'Eglise. La communion des saints lui devient « connaturelle ». Les distinctions valables entre Eglise triomphante, souffrante, pèlerine, militante, s'effacent pour éprouver une communion où la Trinité elle-même est la référence fondamentale de l'exercice de cette communion. Considérons les points suivants :

¹ Cf. le Fondement des exercices spirituels de saint Ignace, n°23.

² La vie des saints est stimulante aussi pour la réflexion théologique. On lira avec profit le livre d'H. Rahner sur cette thématique. La conversion d'Ignace et les liens historiques que l'on peut poser entre ce dernier et plusieurs de ses prédécesseurs (Hugo Rahner) peut être exemplative. L'analyse de ses règles pour sentir avec l'Eglise (Exercices spirituels n°352-370) est traditionnelle, éclairante sur ce qu'est « servir l'Eglise », et toujours actuelles.

1.1.1. La mémoire des sacrements de l'initiation

Le sacrement de l'ordre comme celui du mariage appartiennent aux « fruits » de l'initiation chrétienne. Ils sont appelés dans le CEC 1533, « sacrements du service de la communion ». Ils fleurissent à partir de la grâce pascalle et ils en témoignent comme tout sacrement. Pour le prêtre, il est essentiel de garder en mémoire cette grâce reçue pour la partager et pour ne pas isoler son ministère spécifique des autres ministères, charismes et dons que Dieu partage à son peuple. L'exercice du sacerdoce ministériel est soumis à des règles canoniques. Le pouvoir de juridiction témoigne du lien toujours nécessaire entre chaque prêtre et l'ensemble du corps presbytéral par l'évêque. La mémoire de la grâce de l'origine fonde la particularité de l'action ministérielle.

Tout comme l'évêque peut dire : « avec vous je suis frère, pour vous je suis évêque », le prêtre est appelé à vivre de la grâce pascalle à l'intérieur du peuple chrétien. Comme prêtre, il ne cesse pas d'être un chrétien, un frère, un fils adoptif. Même si l'ordination sacerdotale particularise son être, elle ne le met pas à part « contre » le peuple des baptisés mais encore davantage en son sein³ [cf. l'homélie de François où le pasteur est devant, au milieu et derrière le troupeau] et « pour » ce dernier⁴. L'articulation du sacerdoce ministériel et du sacerdoce commun est délicate, mais il faut poser une fécondité mutuelle parce qu'il y a ordination mutuelle des grâces reçues et des services à rendre. Le prêtre est bien sûr « face » à son peuple et ce caractère spécifie son action, son gouvernement, sa prière, ses pouvoirs. Il agit « in persona Christi capitis », mais le rappel de sa propre Pâque le met humblement à la suite du Christ, Unique grand-prêtre. Les sacrements qu'il confère, il doit en vivre et en susciter l'accueil, particulièrement la compréhension de la grâce spécifique offerte par Dieu. Il doit les vivre aussi : réconciliation, célébration de l'eucharistie, renouvellement des promesses sacerdotales, onction des malades. Ces liens sacramentels le situent dans l'économie du salut c'est-à-dire dans l'économie sacramentelle. Ils donnent fécondité à la grâce qu'il vit et qu'il est : sacrement permanent de la présence du Christ au service de son peuple.

Ce sacerdoce est ministériel. « Cette charge, confiée par le Seigneur aux pasteurs de son peuple, est un véritable service ». Il est entièrement référé au Christ et aux hommes. Il dépend entièrement du Christ et de son sacerdoce unique, et il a été institué en faveur des hommes et de la communauté de l'Eglise. Le sacrement de l'Ordre communique un « pouvoir sacré », qui n'est autre que celui du Christ. L'exercice de cette autorité doit donc se mesurer d'après le modèle du Christ qui par amour s'est fait le dernier et le serviteur de tous. « Le Seigneur a dit clairement que le soin apporté à son troupeau était une preuve d'amour pour lui » (Saint Jean Chrysostome)» (CEC n°1551).

³ Dans son discours aux nouveaux évêques, le Pape François insiste à plusieurs reprises sur cette présence au milieu du troupeau dans sa marche : « On ne peut connaître véritablement son troupeau comme des pasteurs, marcher devant, au milieu et derrière eux, en prendre soin au moyen de l'enseignement, l'administration des sacrements et le témoignage de vie si l'on ne demeure pas dans le diocèse, dans *DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS POUR LES NOUVEAUX ÉVÊQUES ORGANISÉ PAR LA CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES ET LA CONGRÉGATION POUR LES ÉGLISES ORIENTALES, Jeudi 19 septembre 2013.*

⁴ « Dans l'Eglise et pour l'Eglise, les prêtres représentent sacramentellement Jésus Christ Tête et Pasteur, ils proclament authentiquement la Parole, ils répètent ses gestes de pardon et d'offre du salut, surtout par le Baptême, la Pénitence et l'Eucharistie, ils exercent sa sollicitude pleine d'amour, jusqu'au don total de soi-même, pour le troupeau qu'ils rassemblent dans l'unité et conduisent au Père par le Christ dans l'Esprit » (*Pastores dabo vobis* n°15).

1.1.2. Du point de vue de l'aventure spirituelle de tout baptisé

Dès le séminaire, le futur prêtre est orienté vers le sacerdoce ministériel. Il convient qu'il n'oublie jamais ce sur quoi il repose et qu'il approfondisse à chaque étape et carrefour décisionnel le lien entre le sacerdoce baptismal et le sacerdoce ministériel. La vie spirituelle concerne la personne profonde en lien avec son Créateur. Le prêtre ne peut pas considérer simplement sa vie spirituelle comme identifiée à une mission ou à un service, à des manières d'être prêtre. L'union à Dieu s'opère dans le cœur sacerdotal, dans les services rendus, dans les fonctions exercées, mais elle ne se réduit pas à une extériorité culturelle, à des règles de vie, à ces sacrements offerts. Un prêtre reste prêtre en prison, dans ses infirmités, dans ses maladies. Son union à Dieu touche l'essence de l'être qu'il est comme enfant de Dieu. Ce serait une pénible « réduction » de l'aventure spirituelle que de la limiter aux effets visibles ou réguliers des fonctions sacerdotales. Le désir et l'expérience de la vie en Dieu ne peuvent jamais être seconds par rapport à la vocation sacerdotale et à l'exercice de sa mission. C'est au cœur de son appel à la sainteté que le prêtre doit situer son orientation institutionnelle. Fidèle dans le peuple de Dieu, il a à demander et à recevoir la grâce de sainteté : « Soyez saints, soyez parfaits, soyez miséricordieux, comme votre Père céleste est parfait » (Lc 6,36 ; Mt 5,48).

Cette invitation fondamentale surgit d'abord du Sermon sur la montagne. Le Christ est la vie de tout chrétien, donc de tout prêtre. C'est Lui le rocher, le salut et non pas les pratiques dévotionnelles ni l'imaginaire liturgique, ni même les services que tel prêtre peut rendre. Il convient d'être vigilant et de ne pas centrer toute la vie spirituelle sur certains aspects du sacerdoce. Il faut s'attacher dans l'aujourd'hui de Dieu à l'écoute des appels fondamentaux à la sainteté. La conversion n'est pas finalisée au sacerdoce ministériel à recevoir ou à vivre⁵, tout en étant scellée ou marquée par lui : *Pastores dabo vobis* (n°19) parle cependant d'une conversion « à un titre nouveau, selon une modalité propre ». Elle se reçoit comme par surcroît à l'intérieur de la vie et du ministère sacerdotal. La conversion et le désir de sainteté sont aussi à considérer comme les fondements de toute vie spirituelle à chaque instant de la vie chrétienne. Le sacerdoce, son exercice, son pouvoir, ses grâces doivent être marqués d'une gratuité originelle, comme un surcroît de grâce à l'intérieur d'un cœur connu de Dieu et qui Le connaît.

Un autre élément à souligner pour le prêtre dans son lien ecclésial est le fait qu'« il est intégré sacramentellement dans la communion avec l'évêque et avec les autres prêtres »⁶, eux-mêmes étant membres du Peuple de Dieu. Ils appartiennent au Peuple de Dieu et ils sont à son service. Ils sont appelés ainsi à aimer l'Eglise d'une double manière, en évitant tout individualisme et esprit de carrière car ils appartiennent au corps et sont appelés au service de ce corps⁷.

2. Dans le Mystère de l'Eglise : le prêtre sacramentellement intégré dans le corps pour son service

« Le mystère de l'Eglise sainte se manifeste en sa fondation. En effet, le Seigneur Jésus donna naissance à son Eglise en prêchant l'heureuse nouvelle, l'avènement du règne de Dieu

⁵ En effet, on peut dire que toute notre vie est appelée à être filiale et sacerdotale, ainsi elle sera sainte.

⁶ Cf. *Pastores dabo vobis* n°12 ; cf. aussi n°16 milieu ; cf. n° 18 « radicalement plongés dans le Mystère du Christ » ; cf. n°31-32 sur l'incardination comme « appartenance et dévouement à l'Eglise locale ».

⁷ Rappelons l'ordre de réflexion et de présentation de *Lumen Gentium* qui parle d'abord et volontairement du Peuple de Dieu, puis de la hiérarchie, des laïcs et des religieux pour montrer que les uns et les autres font partie intégrante du Peuple saint.

promis dans les Ecritures depuis des siècles : « Que les temps sont accomplis et que le royaume de Dieu est là » (Mc 1,15 ; Mt 4,7) » (LG 5).

Sans être identifiée totalement au Royaume de Dieu, l'Eglise atteste par son « oui » dans l'histoire que celui-ci existe, qu'il est juste et vrai de rendre gloire à Dieu pour l'existence de ce don du ciel fait à tous les hommes. Ce royaume a une vie. L'Esprit le vivifie, le sanctifie et lui donne sa croissance et son être.

Il y a plusieurs manières de devenir un « homme d'Eglise ». D'ailleurs « c'est sous des images variées que la nature intime de l'Eglise nous est montrée » (LG 6). Rappelons-les brièvement : le bercail, le terrain de culture, la construction de Dieu, la famille de Dieu, le temple saint. L'Eglise s'appelle encore la « Jérusalem d'en haut » et « notre mère » (Gal 4,26 et Apo 12,17). Elle est l'épouse immaculée de l'Agneau immaculé (LG 6). Le chapitre 7 développe de manière plus explicite ce trait de l'essence de l'Eglise, corps mystique du Christ. « Dans ce corps, la vie du Christ se répand dans les croyants que les sacrements d'une manière mystérieuse et réelle, unissent au Christ souffrant et glorifié ». Le Christ est la tête du corps qu'est l'Eglise.

Que la constitution développe d'abord ces traits spirituels de l'Eglise est déterminant pour situer la place de chacun dans ce corps, la mission de la hiérarchie, la reconnaissance des dons et des charismes différents. La finalité demeure pour tous les membres : « se conformer à lui (le Christ) jusqu'à ce que le Christ soit formé en eux ».

Le prêtre est un « homme d'Eglise » à condition qu'il accède à la connaissance de ce mystère et qu'il cherche à en vivre. Cela implique pour lui le respect de la pluralité des visages de l'Eglise, la claire perception de sa mission dans ce corps : associé au Christ tête. C'est en fonction de cette ecclésiologie mystique qu'il découvrira ses propres dons qui particularisent cette mission sacerdotale. Le sacrement identifie tel homme de telle époque à l'Unique grand-prêtre dans la solitude d'une abbaye bénédictine ou cistercienne ou dans la vie apostolique d'un diocèse ou d'une mission.

En reprenant et paraphrasant ces images de la Constitution conciliaire, que pourrions-nous dire du prêtre, homme d'Eglise ?

Si le prêtre est le bon *berger* à la suite de l'unique Berger, il fait comme lui et donne sa vie pour le troupeau, particulièrement la brebis perdue ou blessée : les blessés de la vie. Il est à la tête du troupeau, au milieu, ou derrière : partout il est en service. Il est bienveillant, miséricordieux, connaissant les peines de l'âme et tâchant d'y remédier en intercédant auprès de Dieu et de ses frères et sœurs. C'est un homme sensible à l'unité : celle du troupeau qui lui est confié, du presbyterium, de l'Eglise universelle.

Si l'Eglise est la *maison de Dieu, son Temple saint*, représenté par les sanctuaires de pierre, le prêtre y habite avec bonheur (car « un jour dans tes palais en vaut bien mille en dehors ») et se réjouit de construire cette maison, de la garder ouverte, de l'agrandir et d'y accueillir tous ceux et celles qui désirent trouver, aimer et servir Dieu notre Seigneur. Le prêtre est un homme de prière, de célébration pour lui et pour autrui : par lui et sa prière, Dieu construit un sanctuaire. Le prêtre est un homme par (ou dans) la parole (quotidienne, prédication, enseignement) duquel et par (ou dans) l'action (témoignage missionnaire) duquel, Dieu construit l'Eglise. « je » bâtirai mon Eglise dit Jésus à Pierre, mais il nous confie son travail.

Si cette Eglise est *la famille des enfants de Dieu*, si l'Eglise se trouve représentée dans la famille chrétienne, le prêtre n'est pas un homme isolé, sans famille, sans liens avec des familles. Il est mis à part pour aimer l'Eglise comme famille⁸ et y faire grandir l'image de

⁸ Rappelons la belle « définition » de l'Eglise que le synode sur l'Afrique a offerte à l'Eglise universelle : Eglise-famille.

Dieu. Il aura conscience d'une famille enracinée plus dans l'Esprit Saint que dans les liens du sang. Il favorise les liens spirituels qui rendent heureux de vivre dans cette famille.

Si cette Eglise est le *peuple de Dieu*, le prêtre marche avec son peuple. Il tâche de ne pas s'en désolidariser et d'éprouver la pluie et le soleil, les joies et la peine de ceux qui cheminent vers la terre promise tout en sachant que le Christ œuvre en eux et les a sauvés. Il est attentif à construire une histoire commune et à y prendre clairement sa place. Il chemine au rythme de ses frères et sœurs.

Si cette Eglise est le *corps du Christ*, le prêtre manifeste son souci du corps dans la variété de ses membres. Il prend souci des parties du corps qui semblent malades. Il respecte et aime les différences manifestées dans ce corps et se met au service de chacune en gardant le lien avec le Christ-Tête, en s'effaçant devant Lui et en prenant en son propre corps et sa vie les mêmes dispositions que celles du Christ pour ses frères et sœurs.

Si cette Eglise est *sacrement pour le monde*, signe pour le monde et rassemblement des hommes dans l'unité de l'Acte du Christ, le prêtre témoigne que ce signe est incontournable pour le salut de l'humanité et qu'il prend vie à travers la transformation personnelle de chaque chrétien : la mission et la conversion commencent dans le cœur personnel. Ainsi tout chrétien devient-il « lumière » sur la montagne.

Si cette Eglise est *l'Epouse du Christ* (LG 7), le prêtre est appelé à aimer le peuple qui lui est confié comme Jésus, l'Epoux, aime son Eglise et donne sa vie pour elle. Il l'aime comme son propre corps (Ep. 5,25-28). Par ailleurs, comme membre de cette Eglise, il est toujours aussi dans une relation personnelle et nuptiale par rapport au Christ. Il convient que le prêtre, dans sa masculinité et sans nier le sacerdoce reçu, aime le Christ d'un amour d'épouse. Comme prêtre, il ne quitte pas, face au Christ, sa condition sponsale reçue au baptême.

3. La symbolique nuptiale pour le sacerdoce

Reprenons plus amplement la symbolique nuptiale de l'Eglise-sacrement. En réfléchissant de manière conjointe ces deux images, nous rendrons compte du « *mysterium* » dont parle saint Paul aux Ephésiens. Nous verrons également ainsi combien le lien entre le Christ et Marie, figure de l'Eglise, est structurant pour la vie sacerdotale⁹ et sa juste expression dans ses différentes missions.

3.1. Le prêtre dans le « Oui » de l'Eglise

Le Christ est le « *signe premier* », comme sacrement de l'amour du Père. Le Christ est le don du Père par excellence et il s'offre à nous dans le « *creux de l'histoire du peuple d'Israël* ». Le mystère de l'Incarnation est le dévoilement du « *don du Père* ». Il est venu *pour* notre salut, gratuitement. « *Tous, tous sont justifiés gratuitement* par sa *grâce* en vertu de la rédemption qui est dans le Christ Jésus, ... *grâce* à la foi » (Rm 3,24-25). Redondance de gratuité, le salut et toute la vie chrétienne ne sont pas d'abord affaire de vertu et de mérites, mais d'accueil du don de Dieu. Mais l'accueil de ce don est primordial. A travers la vie du Christ, sa mort et sa résurrection, nous pressentons déjà l'importance de l'accueil de ce don parmi les hommes.

De fait, une question peut surgir à ce moment en face de la perfection de ce don en Christ. L'acceptation du don est-elle incluse dans le don ? En posant la question pour Dieu et

⁹ Cette affirmation transcende l'aspect d'une dévotion, d'une piété, d'une simple manière de prier.

en Dieu, il nous faut dire que Dieu contient l'accueil *in se*. Dans la vie de la Sainte Trinité, le don et son acceptation sont de toujours à toujours présents. Si le don peut et doit être distingué de son accueil, il n'en est pas séparé cependant. Rappelons-nous aussi que Dieu n'a pas besoin de la Création pour prendre conscience de Lui-même, pour prendre conscience du Don qu'il est. S'il n'a pas besoin de la création pour accepter le don qu'il est, c'est qu'en Lui coexistent le don et son accueil.

Dans l'histoire cependant et face à la liberté des hommes, le don qu'est Dieu est « livré » aux mains des hommes. En son Don, en ce qu'Il est, Dieu se rend vulnérable : sera-t-Il accueilli à la mesure du don qu'Il fait de lui-même ? Comment la perfection de son don traverse-t-elle l'opacité de l'histoire, l'opacité de nos corps ? Le don a une histoire et un ordre. C'est ce que nous voyons décrit dans le mystère de l'Annonciation. Marie est mère par son esprit avant de l'être par son corps. Dieu attend le « oui » de l'humanité en la personne de Marie. Même s'il l'a préparée à dire « oui », son œuvre de salut et son incarnation sont suspendues à ce « oui ».

En fait, le « fiat » de Marie est le cœur de toute réflexion ecclésiologique. Il nous permet de comprendre l'amplitude du don et de son accueil. Il situe toute mission dans l'Église. Il est un critère pour le prêtre lorsqu'il cherche à s'ajuster comme « homme d'Église » :

« Il y a un chemin de Dieu à l'homme, il s'appelle l'Église. L'Église est un chemin que Dieu prend pour nous rejoindre. Il ne veut pas diviniser les individus isolément les uns des autres mais l'humanité tout entière. Dieu se donne, l'Église est la visibilité de ce don de Dieu dans l'histoire, elle est la portion d'humanité qui accueille visiblement le don de Dieu. Notez que Marie, à elle seule, est toute l'Église quand elle dit « oui » à Dieu. Avant d'être une institution, l'Église est accueil de Jésus-Christ et communion de ceux qui accueillent Jésus-Christ »¹⁰.

Pour que le Christ puisse se donner totalement, il faut qu'il trouve en face de Lui un OUI total au don qu'Il est. Le dogme de l'Immaculée Conception en témoigne. Marie a pu dire un OUI sans part de NON. Elle a répondu parfaitement au don de Dieu, au don que Dieu faisait de lui-même en sa chair. Sans Marie, le Christ n'aurait pas eu d'espace adéquat pour se donner.

« La Parole de Dieu qui veut prendre chair en Marie a besoin d'un oui récepteur qui soit prononcé par toute la personne, esprit et corps, sans aucune restriction (même inconsciente) et qui offre toute la nature humaine comme lieu de l'Incarnation. Recevoir et laisser faire ne sont pas nécessairement une attitude passive : en face de Dieu, recevoir et laisser faire sont toujours, quand ils sont réalisés dans la foi, une activité suprême. Si, dans le oui de Marie, il y avait eu ne serait-ce que l'ombre d'une réserve, d'un « jusque-là et pas plus loin », sa foi aurait été souillée d'une tache, et l'enfant n'aurait pas pu prendre possession de toute la nature humaine. Ce oui marial, exempt de toute réserve, apparaît peut-être le plus clairement au moment où Marie accepte son mariage avec Joseph et abandonne à Dieu la conciliation de ce mariage avec sa nouvelle mission »¹¹.

Dans cette question, il y a une différence entre les optiques protestantes et catholiques. Pour nous, le mystère du salut est d'emblée à la fois christique et marial. S'il n'y a pas les deux aspects, le Christ ne peut pas se donner dans l'histoire. Le prêtre ne peut pas non plus trouver

¹⁰ F. VARILLON, *Joie de croire, joie de vivre*, Paris, le Centurion, 1981, p. 115.

¹¹ J. RATZINGER et H.U. von BALTHASAR, *Marie Première Église*, Paris/Montréal, MediasPaul/ Paulines, 1987, p.48.

sa place exacte. S'il n'y a pas une Église qui l'accueille (prédestinée, car l'Église ne précède pas l'accueil), le Christ ne peut pas se donner entièrement. C'est le mystère de l'Épouse. Saint Jean manifeste ces traits du mystère dans les différents discours de vocation. Jésus choisit par amour. Son choix s'achèvera dans un contexte nuptial (cf. l'épisode de Cana). Pour révéler l'amour, il faut donc une communauté. Pour le vivre aussi ! En ce sens, la révélation n'est pas qu'un « dire », qu'une simple parole crie dans l'espace et dans le temps : elle est parole performante, elle est parole « dans et pour » pour le corps, elle est sacrement¹². Jésus vit cet amour devant le monde et le premier acte de Jésus, c'est de se choisir une Épouse. C'est le sens de sa prière pour l'unité : « Que tous soient un, comme toi et moi nous sommes un » (Jn 17,11). Face à Nicodème, Jésus parle dans le NOUS de l'Église. D'où l'importance de l'accueil et de la réception du don. Ne pourrait-on pas qualifier ainsi la mission et le sacerdoce de l'Épouse : accueillir le don et le révéler ?¹³

3.2. L'Église est « sacrement »

Approfondissons cette réalité du « oui » de Marie, repris par l'Église et signifiée par elle. L'Église est elle aussi un sacrement, c'est-à-dire un signe pour le monde et pour ses

¹² Dans un autre vocabulaire et dans sa problématique symbolique des sacrements, L.-M. CHAUVET exprime l'importance de l'accueil et de l'échange du don. Il en tire les conséquences au niveau sacramentel: «Le modèle de l'échange symbolique permet en outre d'affiner la question du rapport entre Dieu et l'homme dans les sacrements, et notamment entre leur efficacité (objective) ou «validité» et leur fécondité (subjective) dans la vie du croyant. Le point important est de remarquer que tout échange entre sujets humains est ternaire, et non pas binaire. Cela veut dire qu'il n'y a pas seulement un don et un contre-don (don en retour) entre eux, mais également un moment logique de réception. Si X. offre un cadeau à Y., Y. ne reçoit l'objet offert *comme* cadeau que moyennant (l'implication est ici *obligée*, comme le dit d'ailleurs l'expression de politesse: «je vous suis très obligé») un contre-don de sa part: au minimum celui d'un sourire ou d'un merci. Faute d'un tel contre-don, Y. n'a pas reçu le don de X.; il lui a pris un objet. Ainsi, en va-t-il analogiquement dans les sacrements: le don de Dieu est libre et gratuit, donc indépendant des dispositions subjectives du récepteur ou du ministre (ce que veut signifier l'«*ex opere operato*», par différence avec l'«*ex opere operantis*»). Mais si la foi du sujet n'est pas la «mesure» du *don* de Dieu, en revanche elle est, en tant que *contre-don*, la mesure de la *réception* de ce don gratuit *comme* don: «accipit quisque secundum fidem suam», disait saint Augustin en ce sens à propos du Baptême. Se faire baptiser ou communier sans foi ou conversion, ce n'est pas empêcher Dieu de se proposer dans le sacrement, c'est empêcher cette proposition d'être reçue; cela ne sert donc à rien, sinon à se «condamner» soi-même (cf. 1 Co 11,29). Par ailleurs, ce modèle de l'échange symbolique présente l'avantage d'exprimer une dynamique qui ne s'achève jamais. Qui cesse de communiquer est mort comme sujet. Qui croit pouvoir se reposer sur la «grâce» ou «les grâces» reçues dans les sacrements, retourne à la case départ. Comme la manne, la grâce n'est pas stockable. Le mode d'appropriation d'un tel «(anti-)objet» est la désappropriation; en ce domaine, le rendre («rendre grâce», précisément) est le chemin obligé du «prendre». Ainsi en va-t-il sur le registre de la non-valeur; «à tout homme qui a, il sera donné, mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera retiré» (Lc 19,26). Le sacrement n'est pas un terme, il ouvre un chemin. La grâce est toujours donnée comme une tâche à accomplir» (L.-M. CHAUVET, «Sacrements (article)», dans *Catholicisme* 60, Paris, Letouzey et Ané, 1991, p. 351-352). Le contre-don tel que l'exprime L.-M. CHAUVET engage la liberté des sujets. Appliqué à la réalité sacramentelle, ce concept est plus riche que celui de M. Mauss. Cependant, il ne coïncide pas avec ce que Cl. Bruaire entend par «confirmation». Dans la circulation du don, la confirmation du don n'ajoute rien à l'échange des dons, mais il rappelle l'origine gratuite de cet échange. Dit autrement, ce que nous «rendons» à Dieu en échange, c'est toujours «ses propres dons». On est sauvé par les sacrements **et** la foi. La confirmation du don est le rappel que notre offrande vient de Lui.

¹³ «Le centre du oui marital se trouve exactement au centre du Fils, mais il n'y disparaît pas. Car Marie l'a prononcé la première pour rendre possible, pour la première fois, l'Incarnation, et son oui reste pour nous, membres de l'Église, la réponse centrale et pleinement valable aux exigences du Seigneur. Le oui du Christ et le oui de Marie sont totalement entrelacés, mais il reste toujours vrai que Marie exprime sa disponibilité croyante en vertu d'une grâce finalement christologique, tandis que le Fils, de son côté, ne renie jamais ce qu'il doit à sa mère» (J. RATZINGER J. et H.U. von BALTHASAR, *Marie Première Église*, Paris/Montréal, Medias Paul/Paulines, 1987, p.68).

membres. Les liens entre le Christ et son Église sont si étroits que l'on doit parler à juste titre d'Église comme sacrement. C'est la logique de l'amour : logique trinitaire qui s'exprime historiquement en Christ. « Elle (l'Église) est *mystère* parce que l'amour et la vie du Père, du Fils et de l'Esprit Saint sont le don absolument gratuit offert à tous ceux qui sont nés de l'eau et de l'Esprit (cf. Jn 3,5), appelés à vivre la *communio* même de Dieu, à la manifester et à la communiquer dans l'histoire (*mission*) »¹⁴. Le Christ ne fait rien sans son Église. Ce qu'il est et ce qu'il vit comme communion à l'égard du Père dans l'Esprit, il lui donne de nous le représenter à travers l'accueil du don qu'il est.

« L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte, le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (LG n°1).

En effet, l'Église est « sacrement » tout d'abord parce qu'elle est un corps : elle est le « corps du Christ ». C'est l'une des expressions précieuses que les documents conciliaires utilisent pour la définir¹⁵. « En effet, en communiquant son Esprit à ses frères, qu'il rassemblait de toutes les nations, il a fait d'eux, mystiquement, comme son Corps » (LG n°7). Par définition, les chrétiens sont intégrés en ce corps et, comme tels, ils participent au « signe visible » qu'est l'Église. C'est la grâce du Baptême qui les rend « semblables au Christ », c'est la grâce eucharistique qui les fait « participants réellement au Corps du Seigneur » et qui les élève à la communion avec Lui et entre eux (1 Co 10,17). Cette unité se vit dans la diversité des vocations et des dons. « Mais comme tous les membres du corps humain, malgré leur multiplicité, ne forment cependant qu'un seul corps, ainsi les fidèles dans le Christ » (1 Co 12,12). Dans le travail d'édification du Corps du Christ règne également une diversité de membres et de fonctions.

Cela signifie qu'à travers l'Église dans sa diversité, à travers ses paroles et ses gestes, sa vie liturgique, le témoignage de ses membres dans leurs différents états de vie, le Christ se rend présent aujourd'hui au monde. « Dans ce Corps, la vie du Christ se répand dans les croyants que les sacrements, d'une manière mystérieuse et réelle, unissent au Christ souffrant et glorifié » (LG n°7). Le ressuscité est visible, audible, tangible dans son corps qu'est l'Église. Le ressuscité agit à travers son corps qui est l'Église : « *sacerdos baptizat, Christus baptizat* ». L'Église est responsable du signe qu'elle doit être au nom du Christ. Toute la mission de l'Église est sacramentelle, c'est-à-dire être « signe » et faire « signe ». La foi au Christ nous met immédiatement en son corps pour « témoigner » ensemble du Don qu'il est pour l'humanité. La foi en Christ est en vue de la « confession » du Don reçu.

Nous l'avons dit : plusieurs images ou « figures » sont utilisées par le Concile pour exprimer le mystère de l'Église. Ainsi l'Église est-elle décrite longuement comme « l'Épouse immaculée de l'Agneau immaculé (Ap 19,7 ; 21,2 et 9 ; 22,17) que le Christ a « aimée, pour laquelle il s'est livré afin de la sanctifier » (Ép. 5,26), qu'il s'est associée par un pacte indissoluble, qu'il ne cesse de « nourrir et d'entourer de soins » (Ep 5,29) ; l'ayant purifiée, il a voulu qu'elle lui soit unie et qu'elle lui soit soumise dans l'amour et la fidélité (cf. Ép. 5,24), la comblant enfin et pour l'éternité des biens célestes, pour que nous puissions comprendre l'amour envers nous de Dieu et du Christ, amour qui défie toute connaissance (cf. Ep 3,19) » (LG n°6). Cette figure de l'Église comme « Épouse » est très importante. Elle met en symbole

¹⁴ JEAN-PAUL II, *Christifideles laici* (1988), AAS 81 (1989) n° 8.

¹⁵ LG n° 6 contient des « images variées » qui décrivent « la nature intime de l'Eglise ». Les mots « corps » et « sacrement » n'y sont pas présents. Par contre, LG n° 7 décrit avec profondeur le lien entre le Christ et les croyants : « Il (le Christ) est la tête du corps qu'est l'Eglise ». Un des symboles les plus expressifs de l'identité de l'Eglise, est d'être « Corps du Christ ». Nous nous fondons sur cet enseignement pour développer la réalité de l'Eglise-sacrement parce que « corps du Christ ».

la mission de l'Église : être signe de compréhension de cet amour de Dieu et du Christ qui « défie toute connaissance ». L'Église est « signe » d'un amour : ce signe est indispensable pour mesurer la grandeur de cet amour dans lequel nous sommes plongés.

Le Christ ne peut se rendre présent que par et dans le « oui » nuptial de l'Église. Cette acceptation doit toujours et sans cesse être actualisée. Comme épouse, l'Église consent à l'amour de son époux. Elle consent à être vivifiée par Lui, purifiée et guidée par Lui. De fait, ce consentement définit l'être de l'Église. Cette structure sponsale, mariale de l'Église est souvent méconnue¹⁶. Elle est le « oui » de liberté de l'Épouse au plan d'amour de son Époux. Elle montre la racine profonde de tout sacrement et permet de dépasser tout ritualisme ou automatisme fonctionnel.

Il faut, au nom de toute l'humanité, que le « oui » de Marie soit intérieurement illimité et qu'il rejoigne la Parole qui se donne dans une entente sans réserve. « Marie, la Mère-Epouse, lieu où, au cœur de l'Église, se réalise le oui de la réponse et de la réception »¹⁷ devient ainsi l'archétype de « l'Église, Epouse immaculée en son cœur »¹⁸.

En effet, pour que le Christ puisse agir et sauver le monde, il faut toujours que l'Église en son être et par ses membres y consente. « Le Fils du Roi doit prendre femme, et le Fils du Roi est lui-même Roi ; et ceux qui assistent aux noces sont eux-mêmes l'Épouse. Il n'en est point comme des noces charnelles : autres y sont les assistants, autre l'épouse ; dans l'Église, les assistants, s'ils sont dans les dispositions voulues, deviennent l'Épouse. Toute l'Église en effet est l'Épouse du Christ, elle dont l'origine et les prémices sont la chair du Christ : c'est là que l'Épouse s'est unie à l'Époux dans la chair »¹⁹. Comme Epouse, l'Église s'ouvre à l'action de son Époux. Elle appelle cette action par sa prière. Elle laisse faire l'Époux à sa guise et Lui fait confiance totale. Cet abandon de l'Église dans les bras de son Époux rythme toutes les liturgies sacramentelles. Si l'Église prie, ce n'est pas pour elle, c'est pour que l'agir de son Seigneur ressuscité s'effectue en elle et à travers elle. Tout sacrement est ainsi acte du Christ, mérité dans sa Passion-Résurrection, mais AUSSI acte de l'Église qui obtient par sa prière et son consentement que l'acte du Christ s'actualise en elle, *hic et nunc*. Tout sacrement est pris dans l'amour sponsal et matriciel de l'Église. Ces réflexions situent la tâche apostolique du prêtre et sa manière d'être et de devenir toujours plus un « homme d'Église ».

Si tel est l'être de l'Église, il est « naturel » qu'elle engendre cette même attitude nuptiale et orante dans le cœur des chrétiens qui veulent recevoir un sacrement. Eux aussi sont appelés à dire librement « oui » à l'action du Christ et de l'Esprit. Sans ce « oui », le sacrement peut-il porter ses fruits ? Sans ce « oui » personnel et communautaire, Dieu peut-il être reçu et aimé ? Peut-il agir et transformer les cœurs ? « Seigneur, (...) ne regarde pas nos péchés, mais la foi de ton Église : pour que ta volonté s'accomplisse, donne-lui toujours cette paix »²⁰. Le

¹⁶ «Mais, au sens paulinien, l'expression «Corps du Christ» que nous sommes est toujours à comprendre sur l'arrière-plan de la formule de la Genèse 2,24: *Les deux ne seront qu'une seule chair* (cf. 1 Co 6,17). L'Église est le corps, la chair du Christ dans la tension spirituelle de l'amour, où s'accomplit le mystère conjugal d'Adam et d'Eve, donc dans le dynamisme d'une unité, qui ne supprime pas le face-à-face. Ainsi le mystère eucharistique et christologique de l'Église, qui s'énonce dans l'expression «Corps du Christ», ne garde sa juste mesure que s'il inclut le mystère marial: la servante qui écoute, qui - devenue libre dans la grâce - prononce son *fiat* et par là devient épouse et ainsi corps» (J. RATZINGER et H.U. von BALTHASAR, *Marie Première Eglise*, Paris/Montréal, Médias Paul/Paulines, 1987, p. 26-27).

¹⁷ H. U. von BALTHASAR, *L'amour seul digne de foi*, p. 98.

¹⁸ *Ibid.*, p. 98.

¹⁹ AUGUSTIN, Commentaire de la Première Epître de saint Jean, II, 2; SC 75, p. 155.

²⁰ Liturgie eucharistique de Paul VI.

don de Dieu est reçu dans l'Église pour tous. Si dans certains cas, le chrétien est moins conscient (ou pas conscient du tout) de l'acte posé, il faut que l'Église comme Corps, comme Epouse, comme Mère, soit consciente pour lui : elle consent pour lui et avec lui. N'est-ce pas le cas pour les petits enfants et les moribonds ? Nous touchons là le mystère maternel de l'Église qui traduit celui de la maternité parfaite de Marie. Quelqu'un a toujours dit « oui » AVANT nous, avec nous et pour nous, dans l'attente et l'espérance du don de notre liberté. Le rôle nuptial de l'Église manifeste l'importance de la liberté personnelle à l'intérieur de tout sacrement. Il n'y a pas d'automatisme dans l'accueil du don du Christ. En même temps, et manifesté par la figure « maternelle » de l'Église, il nous est rappelé que notre liberté singulière n'est jamais isolée ni totalement individuelle dans son « consentement ». Notre « oui » sacramentel est toujours situé dans le corps nuptial et maternel de l'Église, au cœur du Peuple en marche. Ce point est capital pour que le prêtre devienne et reste un homme d'Église dans le sacrement qu'il est et dans les sacrements qu'il donne. Il appartient au prêtre non seulement d'en vivre mais d'en rappeler la vérité. C'est ainsi qu'il est en vérité un homme « pour » l'Église et qu'il y met un « ordre ».

Si classiquement l'*opus operatum* du Christ n'est jamais séparé de l'*opus operantis* de l'Église, nous en voyons l'importance à la lumière de la relation nuptiale du Christ et de son Église. Ne sommes-nous pas trop habitués à suivre le Christ en oubliant qu'il marche avec son Epouse et à son rythme ? On ne peut séparer le Christ de son Église sans se rendre incapable de comprendre l'ordre nouveau des « signes » qu'il est venu instaurer au cœur de sa Création pour une « nouvelle Création ». Si le sacrement est intersubjectif par excellence, s'il établit une relation personnelle entre le Christ et chaque personne, il nous faut dire plus : cette intersubjectivité est plus profonde qu'il ne nous paraît à première vue. Tout sacrement est toujours un acte qui se passe entre le Christ et son Église. Tout sacrement est acte du Christ et de l'Église. Cette unité est au cœur du ministère ordonné du prêtre. Il en souffre. Il en meurt parfois. C'est la condition de la « vraie vie » de son état et de sa mission.

« On ne peut donc comprendre l'Église comme Corps mystique du Christ, comme signe de l'Alliance de l'homme avec Dieu dans le Christ, comme sacrement universel du salut, sans se référer au « grand mystère », en rapport avec la création de l'homme, homme et femme, et avec la vocation des deux à l'amour conjugal, à la paternité et à la maternité. Le « grand mystère », qui est l'Église et l'humanité dans le Christ, n'existe pas sans le « grand mystère » qui s'exprime dans le fait d'être « une seule chair » (cf. Gn 2,24 ; Ep. 5,31-32), c'est-à-dire dans la réalité du mariage et de la famille » (LG n°19)²¹. L'originalité de la pensée de Jean-Paul II aura été de situer le célibat sacerdotal dans cet horizon nuptial, mais ainsi de définir la place de tout prêtre dans l'Église à cette profondeur.

C'est ce que nous avons souligné en parlant de structure nuptiale. Tout sacrement est à la fois acte de l'Époux ET de l'Epouse, un acte qui les lie dans une confiance renouvelée, un acte qui va de l'un à l'autre. Cette structure personnelle est une relation d'alliance, une relation interpersonnelle. Tout chrétien se trouve plongé dans cette relation interpersonnelle, dans ce lien nuptial. Vivre un sacrement, ce n'est pas d'abord répondre à un besoin, à une obligation, à une habitude ou à une séduction, c'est contracter un lien nuptial. Cette structure fondamentale nous permet de mieux comprendre l'affinité entre l'amour du prêtre et celui du Christ. Elle nous révèle, par exemple, les enjeux spirituels et théologiques de l'exercice du sacerdoce ministériel.

²¹ JEAN-PAUL II, *Lettre aux Familles*, Paris, Mame/Plon, 1994, p. 83.

4. Attitudes

Ces considérations ont des conséquences pratiques. Elles suscitent un agir du prêtre. Ne pensons pas, dans l'ordre de la charité, à un agir uniforme et uniformisé. Les figures sacerdotales sont multiples et différentes. Elles manifestent dans l'état sacramental qui est le leur, la diversité des dons de l'Esprit et la pluralité de ses modes d'action. Tout comme le visage du Christ nous est révélé par 4 évangélistes différents, il convient de susciter cette pluralité des attitudes sacerdotales qui conduisent à aimer le Christ et l'Eglise à travers des personnes concrètes.

4.1. Un homme qui est « fou de Dieu »

« Avec le Christ, je suis un crucifié ; je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. Car ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi » (Gal 2,20). Ce cri de saint Paul est le carrefour du don de soi de chaque baptisé et de tout prêtre. Cheminer avec Jésus sur les routes de Palestine n'est pas une aventure exotique. Pour chacun, le rendez-vous de la croix est une épreuve de vérité. Accompanyer le Christ jusqu'à l'acte sauveur par excellence, c'est éprouver la fécondité de tout sacerdoce dans une culture où l'échec et la mort apparaissent dans toute l'âpreté de leur absurdité. Ce critère peut éclairer la conscience et le cœur : où en suis-je sur ce chemin d'abandon du Fils à la volonté de son Père ? Quelle est mon attitude face au mystère de la Croix, « scandale pour les juifs, folie pour les païens » (1 Co 1,23) ? La puissance et la sagesse de Dieu doivent être éprouvées dans la vie personnelle comme source d'une fécondité radicalement autre. Le sacerdoce n'est pas « œuvre humaine », mais « institution divine » au cœur de l'histoire. Cette folie éprouvée donne de comprendre la « grandeur, la largeur, la hauteur, la profondeur » (Ep. 3,18) de l'amour de Dieu. Elle nie radicalement tout sacerdoce fonctionnaire et tout pélagianisme spirituel.

Le mystère de la croix peut être refusé plus ou moins implicitement. Le prêtre entre petit à petit dans ce mystère en s'abandonnant à l'amour « fou » de Dieu. La contemplation du Christ en croix qui a tout donné, est source d'une vitalité spirituelle particulière. Elle informe les paroles et gestes ordinaires. L'Amour qui va jusqu'au bout, jusqu'au don de sa vie, est à rencontrer. Il s'agit de choisir la Croix glorieuse comme forme de sa vie. Etre choisi pour aimer de cette manière, être mis avec le Christ en sa Passion pour ressusciter avec Lui, voilà les conditions dans lesquelles le cœur sacerdotal éprouve par excellence la vérité de son être. Telle est la folie de l'amour. Telle sera la joie parfaite, par grâce.

Se donner ainsi mobilise tout l'être de l'homme. A cette mesure de l'amour se dessine le choix définitif et personnel, la fidélité du prêtre pour le célibat. Il est nécessaire de clarifier le célibat sacerdotal et de dépasser le cadre d'une règle disciplinaire de l'Eglise ou d'une simple tradition spirituelle²². Le choix du célibat est plus fondamental. L'amour envers l'Epoux au nom et en vertu de l'Eglise, l'Epouse, caractérise le célibat sacerdotal comme le célibat consacré dans la vie religieuse. « Par l'ordination sacramentelle au ministère, le prêtre aimera l'Eglise comme Jésus, l'Epoux, aime son Epouse. (...) En même temps, aucun prêtre n'est²³ l'Epoux dont il signifie cependant la venue effective, et il n'est davantage l'Epouse, qu'il conduit inlassablement à l'Unique. Les paroles de Jean, dans le quatrième évangile, transmettent, avant même l'acte sacerdotal du Christ en croix, une bouleversante spiritualité en faveur des prêtres, faite d'*amitié* envers le Christ Jésus, l'Ami souverain, ouverte à toutes

²² Voir le *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, Paris, Centurion, 2013, n°80.

²³ (À lui seul).

les personnes que Celui-ci attire à lui : « Qui a l'épouse est l'époux, mais l'ami de l'époux, qui se tient là et qui l'entend, est ravi à la voix de l'époux » (Jn 3,29) »²⁴. Cette amitié qui fonde un amour total et définitif est un don de Dieu à l'homme.

Le célibat sacerdotal a sa vérité anthropologique. Tout homme doit pouvoir se donner entièrement à quelqu'un. Cette réalité est respectée dans la reconnaissance du prêtre opérée par l'Eglise. L'appel de Dieu se greffe sur cette dimension du don qu'est tout être humain et que tout homme désire faire de lui-même. Le célibat sacerdotal exprime une des manières dont l'homme comme être-de-don peut accomplir librement ce qu'il est en se donnant totalement au Christ et à l'Eglise. Le dynamisme le plus intérieur de la vie spirituelle est ce « don de soi » entier et qui touche toute la personne. Le prêtre célibataire est d'Eglise lorsqu'il s'efforce de vivre librement le don de lui-même à cette profondeur. Selon les âges de la vie, les prêtres expriment plus ou moins heureusement cette exigence intérieure. Ce désir d'un don plénier de soi doit être affermi, confirmé, guéri. En Eglise, il ne convient pas de nier ce charisme qui fait du prêtre dans le rite latin un homme « doublement » consacré, par l'acte sacramentel du Christ et par l'offrande totale de sa personne, cœur, corps et âme. Le ministère et l'action sacerdotale doivent surgir au cœur d'un amour personnel qui veut et parvient à tout donner. L'action sacerdotale surgira alors comme d'un surcroît d'amour offert par Dieu à l'Eglise et au monde. La source sacramentelle jaillit du cœur transpercé de Jésus qui a tout donné et dont l'abandon et la mort à lui-même s'éclairent d'une fécondité surnaturelle (Jn 19,34). La direction spirituelle aura à veiller à susciter et à encourager cette folie de l'amour, à en prendre la mesure selon les âges et les tempéraments, à en discerner les étapes d'engagements libres et personnels.

Se donner entièrement à la suite du Christ n'est pas aliénant²⁵. C'est un moment fort de tout parcours sacerdotal. Il passe par de nombreuses conversions successives et un abandon dans la mission reçue particulièrement : succès et échec de cette mission sont à juger à l'aune de cet abandon. « Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ignore ce que fait son maître ; je vous appelle amis, car tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jn 15,15).

4.2. Un homme qui prend soin de la brebis la plus faible et de celle qui est perdue

L'amour des pauvres et des petits n'est pas réservé au prêtre, mais quand il ne le vit pas, il ampute sa mission sacerdotale d'une de ses finalités essentielles. Si la béatitude « Heureux les pauvres de cœur, le Royaume des cieux est à eux » (Mt 5,3) désigne l'espérance que le Christ porte sur chacun de nous, elle nous révèle aussi la source de l'avènement du Royaume dans l'histoire humaine. Si les pauvres et les petits sont évangélisés, si la Bonne Nouvelle leur est offerte, le Royaume est arrivé à l'humanité entière. Le singulier est ici le critère de l'universel. « Que les prêtres et les évêques se laissent conduire par l'Esprit qui a « consacré » le Sauveur « par l'onction et l'a envoyé porter le Bonne Nouvelle aux pauvres » (Lc 4,18) ; qu'ils évitent tout ce qui pourrait, d'une manière ou d'une autre, écarter les pauvres » (*Presbyterorum ordinis* n°17). Bien plus : par le pauvre, la présence divine est manifestée de manière privilégiée depuis que le Fils de Dieu lui-même a choisi de devenir « petit enfant » à Bethléem. Pauvreté, simplicité, humilité ne sont pas seulement des tonalités évangéliques : ces vertus constituent le cœur de tout partage spirituel.

Le prêtre est appelé à recevoir l'amour de « Dame pauvreté » à la manière qui lui est propre et nécessaire. « Seule la pauvreté assure au prêtre la disponibilité nécessaire pour être envoyé là où son action est plus utile et urgente, même au prix d'un sacrifice personnel. C'est

²⁴ P. PIRET, Cours sur le sacrement de l'ordre, IET, 2000, non publié.

²⁵ Cf. *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, n°58.

la condition préalable de la docilité de l'apôtre à l'Esprit, qui le rend prêt à « aller » sans bagage et sans lien, suivant seulement la volonté du Maître ((Lc 9,57-62 ; Mc 10,17-22) » (*Pastores dabo vobis* n°30). La pauvreté est apostolique pour le prêtre et liée au sacrement permanent qu'il est. Le choix d'un style de vie est lié à la mission et à la fécondité sacramentelle du ministère (il n'est pas d'abord de type ascétique ou en lien avec la conversion personnelle). Il ne s'agit donc pas de réfléchir la pauvreté en comparaison avec d'autres charismes dans l'histoire de l'Eglise ; il ne s'agit pas de la considérer comme une option personnelle liée à un appel ou à une spiritualité particulière, il convient de la recevoir et d'y aspirer comme à un témoignage lié au ministère reçu. « Les prêtres, à l'exemple du Christ qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre par amour pour nous (cf. 2 Co 8,9), doivent considérer les pauvres et les plus faibles comme leur étant confiés d'une manière spéciale, et doivent être capables de donner un témoignage de pauvreté par une vie simple et austère, étant déjà habitués à renoncer généreusement aux choses superflues (*Optatam totius* n°9 ; CIC canon 282 dans *Pastores dabo vobis* n°30) ».

La pauvreté appartient à la vocation sacerdotale à la fois pour être au service des pauvres et aussi pour apprendre d'eux ce qu'est le mystère de Dieu. « Les pauvres sont nos maîtres », disait saint Vincent de Paul. Il est bon que tout prêtre prie et réfléchisse sur les conditions de cœur comme les conditions matérielles dans lesquels il vit. Qu'il puisse prendre *dans le Seigneur* des décisions concernant l'argent, le style de vie, l'usage et le partage des biens, les aumônes. Il convient d'intégrer ces interpellations dans la vie concrète et en lien avec l'accompagnement spirituel, la règle de l'institut et les coutumes locales du pays et du diocèse. Le prêtre doit pouvoir discerner le sens de ses achats, de son compte en banque, de ses dons, de ses voyages et de ses détente²⁶, et être attentif aux répercussions de ce qu'il possède dans la conscience des paroissiens (exemple souvent marquant du style de voiture qu'il a). Le prêtre, homme d'Eglise, l'est d'une Eglise, servante et pauvre. La liberté spirituelle s'exprime dans l'unité de la personne : la vie affective, le rapport aux biens de ce monde, l'abandon à la Providence telle qu'elle se révèle à travers les personnes et les événements. La pauvreté appartient à la mission apostolique de tout prêtre. Elle est un don de Dieu et œuvre à la libération du cœur de l'homme.

4.3. Dans l'Eglise et pour la vie du monde

La confiance dans l'Eglise, ses personnes, son mode d'organisation, son mystère, est souvent blessée chez le prêtre. Le temps qui passe (les années de ministère !) peut augmenter cette défiance : les expériences négatives, les déceptions, certaines reprises de soi dans l'individualisme et l'autonomie à des âges critiques augmentent les effets de ces blessures. L'image qu'ils ont de l'Eglise doit être purifiée, fortifiée, développée jusqu'au bout. On se donne entièrement dans l'Eglise : tel est l'enjeu. Quelques points sont à souligner :

Sans **la parole**, l'amour de l'Eglise ne peut être ni connu ni éduqué. En même temps, l'on sait combien les paroles divisent. L'interprétation que les prêtres font de telle ou telle parole peut être outrancière, biaisée, incomplète. Certaines conversations de presbytères ou de couvent ont malheureusement des tonalités injustes et peu charitables. Une déontologie dans ce domaine devrait être plus observée.

Une parole qui enseigne est nécessaire. L'expérience qui donne vie est nécessaire aussi. Sans *a priori* favorable pour autrui, la communion ecclésiale ne peut pas se construire.

²⁶ Dans la dynamique des Exercices spirituels, saint Ignace fait réfléchir le retraitant sur son "train de vie" et lui donne des conseils concernant la distribution des aumônes (Ex. spi. n°337-344).

Sans le pardon toujours offert, le chemin est impraticable. Toute communication fraternelle doit se rendre vulnérable pour permettre une vie fraternelle. Au niveau de la parole (cf. épître de Jacques, 3), la critique systématique de certains aspects de l'Eglise traduisent une liberté qui ne s'abandonne pas au Christ. Si le « moi » s'affirme toujours dans l'opposition et la contradiction, il lui est impossible de vivre dans un corps où tous les membres sont différents et sont soumis à la Tête qu'est le Christ. La parole est un des lieux où le prêtre (qui est un homme de la parole et à qui la parole est souvent demandée en public) dit son appartenance au Corps de l'Eglise tel qu'il est, au Corps de l'Eglise tel que le veut le Christ, au Corps de l'Eglise tel que l'amour nous le révèle. L'enjeu est de faire « corps » avec le Corps ecclésial, en assumant la gloire et la croix.

L'Eglise est le **mystère de l'altérité** par excellence. Cette altérité nous est signifiée dans l'Alliance entre le Christ et son épouse. Quelle est la mesure de notre appréciation d'autrui ? Sa différence, sa complémentarité, sa mission, sa fonction ne sont pas les critères ultimes. Chacun de nous est renvoyé par autrui au mystère de son Créateur. Vivre en frères tous ensemble, c'est épouser la volonté du Fils unique qui a voulu faire de nous ses frères, fils adoptifs d'un même Père. Le critère des rencontres quotidiennes devrait se résumer à celui-ci : juger chacun supérieur à soi-même. Cette attitude dénonce à la racine toute tentation de cléricisme à l'intérieur de la fraternité sacerdotale et de la communauté comme telle.

L'action en Eglise est mesurée par **la gratuité** et non pas par un rôle ou par un droit. Saint Paul nous convie à chercher en tout temps et en tout lieu ce qui construit, ce qui « édifie ». Le service rendu ou confié n'est pas de l'ordre de la convenance ou de l'obligation : il surgit d'un cœur rendu semblable au cœur transpercé. Dans l'ordre des services, des tâches confiées, la mesure n'est pas seulement ce qui est départi ou réparti à chacun selon les talents individuels, l'organisation d'un cycle, d'une communauté, d'un évêque. Discerner et réaliser la gratuité d'un surcroît plonge tout prêtre qui s'y abandonne dans la vérité de l'amour, dans l'ordre de la charité discrète. Il convient d'être attentif à ce surplus que l'Esprit suscite dans les cœurs et qui caractérise le cœur du pasteur entièrement donné à son peuple. Le sacerdoce n'est pas « fonctionnaire » : pour le comprendre et en vivre, il faut goûter à l'ordre surnaturel de la charité.

La prière est le lien de communion entre les frères et les sœurs du Fils de Dieu. Dans sa prière (particulièrement dans le bréviaire), le prêtre est appelé à intercéder pour autrui et à le prendre dans son cœur. L'intercession est une grâce et une tâche. Cette manière de prier détourne chacun du narcissisme, du repli et de l'illusion d'une prière personnelle parfaite. L'intercession et l'action de grâce pour les bienfaits reçus éduquent à l'offrande sacerdotale de toute une vie. Si tout est don et rien ne m'est dû, le Seigneur peut avec plaisir se choisir un serviteur pour son peuple. Dans cet humus spirituel, le visage de chacun peut apparaître dans sa beauté et sa noblesse. A cette profondeur, le respect mutuel montre ses bienfaits dans un cœur sacerdotal.

Sainte Marie, Mère de Dieu,
 Garde-moi un cœur d'enfant
 Pur et transparent comme une source ;
 Obtiens-moi un cœur simple
 Qui ne savoure pas les tristesses.
 Un cœur magnifique à se donner,
 Tendre à la compassion ;
 Un cœur fidèle et généreux

Qui n'oublie aucun bien
Et ne tienne rancune d'aucun mal !
Fais-moi un cœur doux et humble,
Aimant sans demander de retour,
Joyeux de s'effacer dans un autre cœur
Devant ton divin Fils.
Un cœur grand et indomptable
Qu'aucune ingratitude ne ferme,
Qu'aucune indifférence ne lasse.
Un cœur tourmenté de la gloire de Jésus-Christ,
Blessé de son amour, et dont la plaie ne guérisse qu'au Ciel.

Prière de Léonce de Grandmaison s.J.